

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for a Standing Offer**  
**Révision à une demande d'offre à commandes**  
National Master Standing Offer (NMSO)  
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Training and Specialized Services Division/Division de la formation et des services spécialisés  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
10C1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SERVICES D'APPRENTISSAGE	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60ZH-070003/F	<b>Date</b> 2014-05-28
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E60ZH-070003	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>File No. - N° de dossier</b> 121zh.E60ZH-070003	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZH-121-27655	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2014-05-22	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-07-11</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Steele, Brian	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 121zh
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3569 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

---

**TITRE : SERVICES D'APPRENTISSAGE****RAISON DE LA MODIFICATION**

1. Répondre aux questions qui ont été posées.
  2. Modifier Pièce jointe D, Évaluation financière de l'offre à commandes
  3. Modifier Annexe A, Exigences en matière de services
- 

**1. Répondre aux questions qui ont été posées.****Question n° 1**

Nous détenons actuellement un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour des services d'apprentissage. Nous avons accepté par écrit d'en prolonger la validité jusqu'au 30 novembre 2014.

En ce qui concerne la demande de soumissions E60ZH-070003/F, s'agit-il d'une mise à jour des AMA pour des services d'apprentissage? Si nous voulons conserver notre AMA pour des services d'apprentissage, sommes-nous obligés de répondre à la demande de soumissions au plus tard à la date de clôture indiquée, soit le 11 juillet 2014? Merci.

**Réponse no 1**

Les détenteurs actuels d'un AMA sont autorisés à soumettre une attestation de droits acquis (Pièce jointe G) confirmant qu'ils répondent toujours aux exigences obligatoires de la demande de soumissions précédente, au lieu de présenter une soumission technique.

**Question n° 2**

Que veut-on dire dans l'énoncé suivant : " Il convient de signaler qu'en raison de la possibilité qu'il puisse y avoir de nouveaux offrants et de nouveaux tarifs, il se peut que les offrants existants ne soient plus considérés comme étant " actifs " selon la méthodologie d'évaluation. "? Serons-nous considérés comme étant " actifs " en signant et en soumettant l'attestation de droits acquis?

**Réponse no 2**

L'attestation de droits acquis est destinée seulement aux entreprises qui détiennent actuellement un AMA ou une offre à commandes (OC), à savoir plus particulièrement celles qui souhaitent utiliser l'information soumise dans le passé pour démontrer qu'elles respectent les critères obligatoires de la présente demande de soumissions concernant les volets qu'elles détiennent par suite de la demande de soumissions précédente (E60ZH-070003/D). Par conséquent, si le détenteur d'une OC ou d'un AMA ne compte pas soumissionner d'autres volets qui ne sont pas offerts à l'heure actuelle, il n'est pas tenu de présenter une soumission technique. Toutefois, si une entreprise prévoit soumissionner une offre à commandes, elle doit présenter une soumission financière (nouveaux soumissionnaires et détenteurs actuels d'OC).

**Question n° 3**

Que veut-on dire dans l'énoncé suivant : " [...] les détenteurs d'OC existants peuvent soumettre des taux quotidiens par le biais de la CCD du module du fournisseur du SSPC. "? Nous détenons un AMA. Sommes-nous aussi concernés par cet énoncé?

### Réponse no 3

Les nouveaux soumissionnaires et les détenteurs actuels d'OC doivent soumettre leurs taux pour chaque région ou sous-région pour laquelle ils proposent d'offrir un volet ou une catégorie de personnel. Ils trouveront la marche à suivre pour accéder à la composante de collecte des données à la clause 1.4 de la Partie 3 - Instructions pour la préparation des soumissions.

### Question n° 4

Devons-nous faire quelque chose en ce qui concerne la page d'accueil de la réponse du fournisseur par rapport à la demande de soumissions E60ZH-070003/F, dans le SSPC (ajouter des personnes-ressources, sélectionner un palier, etc.)?

### Réponse no 4

Pour en savoir plus sur la réponse du fournisseur, reportez-vous à la Partie 3 - Instructions pour la préparation des soumissions.

## 2. Modifier la Pièce jointe D, Évaluation financière de l'offre à commandes.

SUPPRIMER la Pièce jointe D, Évaluation financière de l'offre à commandes, en ENTIER et la REMPLACER par ce qui suit :

### PIÈCE JOINTE D ÉVALUATION FINANCIÈRE DE L'OFFRE À COMMANDES

- (a) Les offrants doivent présenter une offre financière en réponse à la DOC pour les volets pour lesquels ils présentent une proposition.
- (b) Il convient de signaler qu'en raison de la possibilité qu'il puisse y avoir de nouveaux offrants et de nouveaux tarifs, il se peut que les offrants existants ne soient plus considérés comme étant « actifs » selon la méthodologie d'évaluation. Conformément à l'évaluation financière définie ci-dessous, les détenteurs d'OC existants peuvent soumettre des taux quotidiens par le biais de la CCD du module du fournisseur du SSPC.

## POUR LES VOLETS 1 À 7

### 1. Clause relative aux taux quotidiens fermes tout compris

L'offrant doit fournir un taux journalier ferme pour tous les niveaux d'expertise (c.-à-d. subalterne, intermédiaire, supérieur) pour chaque catégorie de ressources et pour chaque volet dans chaque région et sous-région pour laquelle l'offrant présente une proposition.

Les taux quotidiens fermes tout compris proposés doivent être en dollars canadiens, et englober tous les frais exigibles, TPS ou TVH en sus, selon le cas.

- (a) Pour les offrants canadiens, les taux quotidiens fermes tout compris doivent comprendre les droits de douane canadienne et les taxes d'accise applicables.
- (b) Pour les offrants étrangers, les taux quotidiens fermes tout compris doivent comprendre les droits de douane canadienne et les taxes d'accise applicables.

## 2. Déroulement de l'évaluation

TPSGC effectuera l'évaluation financière selon la méthodologie détaillée ci-dessous en utilisant les taux quotidiens fermes tout compris proposés par l'offrant.

- (a) Dans le cas des offrants qui ont déposé des propositions recevables sur le plan technique, les propositions financières présentées en réponse à cet appel d'offres seront évaluées de manière indépendante.
- (b) Les étapes suivantes seront suivies pour chaque niveaux d'expertise\_pour chaque catégorie\_dans chaque région et sous-région :
  - Définition de la médiane initiale - médiane calculée à partir de toutes les propositions recevables sur le plan technique présentées dans la DOC.
  - Définition de la médiane rajustée - médiane calculée par l'élimination de toutes les propositions supérieures à 30 % et de toutes les propositions inférieures à - 30 % de la médiane initiale.

**Étape 1** Chaque offrant calculera un « coût évalué total » pour chaque niveau d'expertise dans chaque région et sous-région pour lesquelles il présente une proposition. Le coût total estimatif sera déterminé selon le modèle de la proposition financière figurant à la pièce jointe F.

**Étape 2** Une « médiane initiale » sera calculée pour chaque niveau d'expertise en utilisant le coût d'évaluation total calculé à l'étape 1. Dans un ensemble d'offres, une médiane est l'offre du milieu. Par exemple, dans l'ensemble {100, 150, 200, 400, 900}, la médiane est 200.

**Étape 3** (i) Chacune des offres restantes dont le coût évalué total tombe à l'extérieur de la bande médiane initiale de plus ou moins 30 % pour un niveau d'expertise sera retirée de la population du coût évalué total.

(ii) La « médiane rajustée » est calculée en fonction des offres dont le coût évalué total est compris dans la bande de la médiane initiale de plus ou moins 30 % pour le niveau d'expertise.

**Étape 4** (i) Tout offrant qui propose un coût évalué total supérieur à la bande de la médiane rajustée de plus ou moins 30 % sera jugé non conforme sur le plan financier et sera considéré « inactif » et ne sera plus pris en compte pour ce niveau d'expertise. L'offrant ne sera pas accessible par les utilisateurs désignés pour tout nouveau besoin dans le cadre de l'OC pour ce niveau d'expertise spécifique pendant la période de l'OC.

(ii) Tout offrant qui propose un coût d'évaluation total inférieur ou égal aux coûts compris dans la zone de la « médiane rajustée » plus 30 % sera considéré comme recevable pour ce niveau d'expertise en particulier.

**POUR LE VOLET 8**

## 1. Clause relative aux taux quotidiens fermes tout compris

L'offrant doit fournir un taux journalier ferme pour tous les niveaux d'expertise (c.-à-d. subalterne, intermédiaire, supérieur) pour chaque catégorie de ressources et pour chaque catégorie dans chaque région et sous-région pour laquelle l'offrant présente une proposition.

Les taux quotidiens fermes tout compris proposés doivent être en dollars canadiens, et englober tous les frais exigibles, TPS ou TVH en sus, selon le cas.

- (a) Pour les offrants canadiens, les taux quotidiens fermes tout compris doivent comprendre les droits de douane canadienne et les taxes d'accise applicables.
- (b) Pour les offrants étrangers, les taux quotidiens fermes tout compris doivent comprendre les droits de douane canadienne et les taxes d'accise applicables.

## 2. Déroulement de l'évaluation

TPSGC effectuera l'évaluation financière selon la méthodologie détaillée ci-dessous en utilisant les taux quotidiens fermes tout compris proposés par l'offrant.

- (a) Dans le cas des offrants qui ont déposé des propositions recevables sur le plan technique, les propositions financières présentées en réponse à cet appel d'offres seront évaluées de manière indépendante.
- (b) Les étapes suivantes seront suivies pour chaque catégorie dans chaque région et sous-région :
  - Définition de la médiane initiale - médiane calculée à partir de toutes les propositions recevables sur le plan technique présentées dans la DOC.
  - Définition de la médiane rajustée - médiane calculée par l'élimination de toutes les propositions supérieures à 30 % et de toutes les propositions inférieures à - 30 % de la médiane initiale.

**Étape 1** Chaque offrant calculera un « coût évalué total » pour chaque catégorie dans chaque région et sous-région pour lesquelles il présente une proposition. Le coût total estimatif sera déterminé selon le modèle de la proposition financière figurant à la pièce jointe F.

**Étape 2** Une « médiane initiale » sera calculée pour chaque catégorie en utilisant le coût d'évaluation total calculé à l'étape 1. Dans un ensemble d'offres, une médiane est l'offre du milieu. Par exemple, dans l'ensemble {100, 150, 200, 400, 900}, la médiane est 200.

**Étape 3** (i) Chacune des offres restantes dont le coût évalué total tombe à l'extérieur de la bande médiane initiale de plus ou moins 30 % pour une catégorie sera retirée de la population du coût évalué total.

(ii) La « médiane rajustée » est calculée en fonction des offres dont le coût évalué total est compris dans la bande de la médiane initiale de plus ou moins 30 % pour la catégorie.

**Étape 4** (i) Tout offrant qui propose un coût évalué total supérieur à la bande de la médiane rajustée de plus ou moins 30 % sera jugé non conforme sur le plan financier et sera considéré « inactif » et ne sera plus pris en compte pour cette catégorie. L'offrant ne sera pas accessible par les utilisateurs

désignés pour tout nouveau besoin dans le cadre de l'OC pour cette catégorie spécifique pendant la période de l'OC.

- (ii) Tout offrant qui propose un coût d'évaluation total inférieur ou égal aux coûts compris dans la zone de la « médiane rajustée » plus 30 % sera considéré comme recevable pour ce volet en particulier. Les utilisateurs désignés seront autorisés à utiliser les services de ces offrants pour les catégories d'experts-conseils et les niveaux d'expertise compris au sein de ce volet en particulier et pour toute la période de l'OC.

## 2. Modifier l'Annexe A, Exigences en matière de services.

SUPPRIMER la clause 3.8.1.1 en ENTIER et la REMPLACER par ce qui suit :

3.8.1.1 On peut avoir recours aux instructeurs pour donner la formation appartenant au gouvernement relativement à l'un des thèmes énumérés ci-après. Les thèmes sont déterminée en fonction de leur contenu et non du public cible :

- a.Ressources humaines;
- b.Finances;
- c.Compétences en gestion;
- d.Développement du leadership;
- e.Gestion du changement;
- f.Gestion de projet;
- g.Orientation professionnelle;
- h.Environnement;
- i.Gestion de l'énergie;
- j.Formation des groupes professionnels militaires;
- k.Sécurité publique;
- l.Santé et sécurité;
- m.Technologie de l'information;
- n.Services de santé
- o.Général (le thème sera précisé dans la commande subséquente ou dans la demande de soumissions).

### \*\*NOTA

**Les soumissionnaires qui se sont déjà inscrits dans le SSPC, et qui ont entamé leur soumission pour des services d'apprentissage (E60ZH-070003/F) dans la composante de collecte des données (CCD), doivent prendre note que les niveaux (subalterne, intermédiaire et principal) se rapportant à la catégorie " instructeur, Services de santé ", du Volet 8 qui est visée par la demande de soumissions de la CCD ont été mis à jour. Les fournisseurs qui souhaitent donc soumissionner cette catégorie du Volet 8 doivent s'assurer, par rapport à la demande de soumissions dans la CCD, qu'ils ont entré des taux pour tous les niveaux avant de présenter leur soumission dans la composante.**